

UNE CORRESPONDANCE MECONNUE
LA MÈRE ANGÉLIQUE DE SAINT-JEAN ET LA MORT

par Yoshimi ASAHINA

Louis Cagnet, dans l'introduction de la *Relation de Captivité* de la Mère Angélique de Saint-Jean Arnauld d'Andilly, n'hésite pas à affirmer : « Parmi les assez nombreux écrits qu'elle nous a laissés, ceux où elle s'est livrée le plus complètement sont sans contredit ses lettres et la relation de sa captivité (1). » Après en avoir ainsi souligné l'importance, il ajoute que les lettres, pour la plupart inédites, avaient été réunies par Mlle Rachel Gillet, mais que la copiste mourut « malheureusement » et que son ouvrage demeura manuscrit. C'est à cet ouvrage, ce recueil, conservé tel quel sur un rayon de la Bibliothèque de la Société de Port-Royal, que je dois cette communication (2).

La correspondance commence par la lettre sans date mais vraisemblablement de 1653, et se termine par celle du 24 janvier 1684, le jour où la Mère tomba malade pour ne pas se rétablir. Elle porte donc sur les trente dernières années de la vie de cette moniale si représentative de la seconde génération de Port-Royal, mais si l'on y regarde de près, elle révèle certaines inégalités.

Chronologiquement d'abord, il y a des années où nous ne possédons aucune lettre comme en 1656 et 1658, et d'autres où les pièces sont nombreuses comme en 1682 et 1683. Presque la moitié des lettres ont été écrites après l'année

1678 où la religieuse fut élue abbesse de la Maison. A mesure que sa carrière s'approche de la fin, augmente le nombre des lettres conservées.

Du point de vue des destinataires aussi, nous trouvons des inégalités et donc aussi nous décelons des lacunes : 354 lettres sont adressées à Mme de Fontpertuis qui distance de loin Antoine Arnauld dont le nom n'apparaît sur la liste des destinataires que 58 fois au plus et disparaît depuis l'année 1669.

Cela traduit peut-être une situation pénible et paradoxale : la persécution apparente ou latente a forcé la Mère Angélique de Saint-Jean à rédiger tant de lettres et les destinataires, de leur côté, à les cacher, parfois à les jeter au feu. Celles qui ont « survécu » à la surveillance contiennent des énigmes, des sous-entendus, des allusions et voire des chiffres, ce qui donne à certaines une allure plus ou moins mystérieuse.

On ne peut en conclure pourtant que ces obstacles affaiblissent l'intérêt des lettres ; au contraire, ils font ressortir la largeur et la souplesse d'esprit de l'auteur qui s'est retiré dans le couvent dès l'âge d'environ six ans « avant qu' (il) eût respiré l'air contagieux du monde (3) ». Tantôt en abbesse, elle sollicite le Pape d'intervenir en faveur de son monastère ; tantôt en gestionnaire, elle demande à une dame un morceau d'étoffe pour orner l'église (4). Tantôt encore solennelle et fervente, tantôt familière et pointilleuse. Sous la menace d'une persécution, elle presse Antoine Arnauld de venir à Paris pour aider au rétablissement des Docteurs de Sorbonne, alors qu'elle prêche la patience à une religieuse qui brûle de se transplanter à Port-Royal (15).

Pendant, ce qu'il y a de touchant dans ces lettres, c'est qu'elles sont dominées moins par la persécution que par la mort. En effet, il n'y en a que très peu, notamment dans la partie postérieure, qui ne concernent ni la maladie ni la mort. Et vis-à-vis de cette situation affreuse, quelle était l'attitude de cette religieuse qui souffrait elle-même de reprises fréquentes de fièvre ? En guise de réponse, nous citons un passage de la lettre CCCLXXIX adressée à Mme de Fontpertuis (6).

« Nous avons eu ici des malades et des morts, comme vous l'aurez pu savoir ; et véritablement Dieu nous met cet objet devant les yeux ; en dix mois nous comptons onze enterrements que nous avons faits, tant de nos amis que de nos sœurs. Ce serait de quoi sanctifier la vie que de la passer dans la méditation de la mort. »

Elle parle avec calme, paraît-il, de la méditation de la mort, mais en réalité, elle a devant ses yeux la mort qui surgit coup sur coup sous la forme concrète de la perte d'un parent ou d'un ami, et elle s'efforce d'aller au-delà de chaque mort particulière pour communiquer à ses correspondants la consolation dont elle a besoin elle-même.

Désormais, citant en exemple celles qu'on peut classer au nombre des lettres de consolation, je voudrais discerner quelques caractéristiques de l'attitude spirituelle de la Mère Angélique de Saint-Jean, à travers de ses efforts de surmonter chaque événement.

On constate d'abord que la Mère s'exprime d'une manière méthodique sinon savante. Les idées directrices s'ordonnent sous formes de couples d'antithèses.

Au début de la lettre CCLXX (7), elle s'adresse à une dame qui pleure son enfant : « J'ai laissé passer vos premiers sentiments, ma très chère Sœur, car on ne les peut ôter à la nature, mais j'espère que vous aurez rendu à votre foi ceux qui lui appartiennent... » A la nature s'oppose ici la foi qui seule permet de se remettre.

Dans la lettre CCCLXV (8), elle oppose la volonté humaine à celle de Dieu comme suit : « Mais qui le voit mieux que Dieu le fait, et quel conseil oserions-nous lui donner pour prétendre que ce que nous voudrions serait plus utile que ce qu'il veut ? »

La Mère pousse parfois ce procédé antithétique jusqu'à ressortir les paradoxes chrétiens. Elle écrit à la Mère de Maurisse qui vient de perdre son père : « Dieu nous donne toutes sortes de marques, ma très chère Mère, que vous êtes du nombre de ceux qu'il a prédestinés pour les rendre conformes à l'image de son Fils qu'il a voulu qui n'ait accompli notre salut que par ses souffrances, et il vous fait de même

travailler au vôtre en vous donnant toutes sortes d'occasions d'afflictions, mais qui vous doivent être la source d'une grande consolation, puisque ce vous est comme un gage de l'amour que Dieu vous porte (9) ».

Au centre de la pensée de la Mère Angélique de Saint-Jean se place le sacrifice de Jésus-Christ. La grande affliction, grâce à sa médiation, se transforme en grande consolation, ce qui nous rappelle une phrase de Pascal dans sa célèbre *Lettre sur la mort de son père* : « Considérons donc, dit-il, la grandeur de nos biens dans la grandeur de nos maux, et que l'excès de notre douleur soit la mesure de celle de notre joie (10). » Je n'ai pas l'intention de m'engager ici dans la comparaison des deux épistoliers, mais il ne serait pas difficile de reconnaître leurs affinités spirituelles.

Or, s'il est vrai qu'elle a une grande intelligence qui lui procure un certain recul et une réflexion religieuse, il ne faut pas négliger non plus qu'elle est très sensible aux douleurs humaines et laisse voir parfois le trouble qui s'empare d'elle. A l'occasion de la mort de son père Arnauld d'Andilly, en réponse à une dame qui la déplore, elle avoue : « Je n'ai presque osé faire réflexion sur votre peine de peur d'accroître la mienne par un attendrissement trop humain, qui est la grande tentation que l'on a à combattre dans ces rencontres (11). » Elle sait bien que tout chrétien doit se réjouir de cette mort, mais elle ne peut pas se délivrer de son attendrissement trop humain. Enfin elle se contente de dire dans la même lettre comme suit : « Il faut souffrir avec confusion que ce soit plutôt le temps que la piété qui modère des agitations. »

Une dizaine de jours plus tard, s'adressant cette fois à Mme de Fontpertuis, à qui elle se confie à son aise ordinairement, elle ne peut que s'excuser comme suit : « Je ne vous entretiendrai de rien aujourd'hui par cette raison que je suis encore accablée, et que c'est plutôt à moi à vous demander de vos nouvelles puisque vous voilà de retour (12). » Il est vrai que son amie est revenue de voyage, mais la religieuse en profite pour passer sous silence son propre accablement qui traîne ; ce qui témoigne la profondeur de son amour pour le défunt aussi bien que le risque qu'elle court

de s'éloigner de la vérité chrétienne. C'est cette faiblesse nerveuse d'ailleurs qui a attiré l'attention et qui a frappé l'imagination de Montherlant de sorte qu'il a créé sinon forgé un personnage qui, sous un masque d'une éminente religieuse, ne peut plus croire en Dieu.

Ce n'est pas le moment de parler de Montherlant, et pour nous il convient de prendre en considération la lettre CCLXXVII envoyée à M. Hermant, car elle précède dans le recueil de Mlle Gillet celle à Mme de Fontpertuis et doit refléter donc la réaction plus directe de la religieuse qui pleure son père. Mais en réalité, ici, bien qu'au fort de la douleur, elle manifeste assez de liberté d'esprit pour bien réfléchir sur la mort. (Je reviendrai à cette lettre plus bas.) D'autre part, il n'est pas inutile de citer un passage de la lettre DXXXV (13) qu'elle a écrite à une religieuse bouleversée par la perte de son proche parent, pour insister sur le danger de la sensibilité excessive : « Cette sensibilité que nous éprouvons, écrit-elle, dans ce qui nous touche fait voir que notre cœur est attaché fortement à nous-mêmes et faiblement à Dieu. »

Après cette divulgation, elle développe sa pensée sur l'amour-propre. « Cet amour-propre n'est point différent de l'orgueil dont il est la source. Et ce qu'on appelle la mortification intérieure qui est la fin de l'extérieure, et à laquelle tendent tous les exercices de la Religion, est proprement la mortification de cet amour. Mais, continue-t-elle, comme un amour ne se détruit que par un autre amour, cet amour de nous-mêmes toujours superbe ne peut être combattu et surmonté peu à peu que par l'amour de Jésus-Christ qui est toujours humble. Cet amour s'obtient par la foi animée par la confiance dont le premier fruit est la prière. Sans la prière, ceux qui paraissent forts deviennent faibles ; avec la prière, ceux qui étaient faibles deviennent forts. »

D'après ce conseil qu'elle donne pour ainsi dire à tout chrétien, et qui est mis en relief par le procédé toujours d'antithèse, on n'a plus qu'à prier et à attendre avec la mortification intérieure et la confiance en Dieu.

Revenons maintenant à la lettre CCLXXVIII à Mme de Fontpertuis, et nous constatons que ce mutisme où elle est

enfermée ne traduit que la mortification intérieure qui se poursuit jour après jour. Et il est à remarquer aussi que la phrase citée plus haut est terminée par une demande de nouvelles de la correspondante. Il ne s'agit pas pour l'épistolière de remplir un simple devoir de bienséance, mais de s'occuper de la situation de son amie. Plus encore que de s'abandonner à son penchant à se tourmenter, chercher à aller au-devant de l'attente de celui à qui la lettre est adressée, voilà l'attitude qui se manifeste chez cette religieuse à mesure que s'écoulent les années.

Dans les lettres de condoléances, la Mère fait montre de la-faculté de saisir la situation propre à chaque destinataire et de le conduire là où se trouve la vraie consolation. Dans le cas de Mme de Bosroger, elle s'adresse à la mère qui est accablée de tristesse devant le corps de son enfant (14).

« En quelle qualité vous considérerais-je, ma très chère Nièce, pour proportionner mes paroles à vos sentiments dans cette occasion ; car la qualité de chrétienne et celle de mère en produisent de fort différents. Il faut se réjouir avec la première qui se réjouit avec très grande raison du plus grand bonheur qui pût jamais arriver à un enfant qu'on aimait. Mais, continue-t-elle, il faut, par un autre devoir de pitié, pleurer avec la seconde qui pleure par des sentiments naturels qu'on ne peut blâmer, et dont on peut faire un fort bon usage. »

La Mère Angélique de Saint-Jean commence ainsi par s'adapter aux circonstances de sa correspondante, et ne s'attaque pas sans pitié à la faiblesse humaine que trahit celle-ci. Cette sorte de consolation ne se fonde que sur de simples lieux communs, et ce serait la dernière chose que se permette cette disciple de Saint-Cyran, perspicace directeur de conscience. Proportionner ses paroles aux sentiments de l'interlocuteur, ce n'est pas pourtant d'en chercher la consolation et le salut dans les hommes. Bien au contraire, la Mère Angélique exhorte sa correspondante par son procédé d'anti-thèse à s'élever au-dessus de la nature. Elle reprend comme suit : « Réunissons ces deux qualités — que nous appellerons

chrétienne et maternelle — et n'en faisons qu'une personne qui s'appellera une mère chrétienne, et qui sera capable d'entendre qu'on lui parle le langage de la foi, quoique les sens interrompent quelquefois par des larmes, l'application de l'esprit, qui voudrait ne regarder que l'obligation infinie qu'elle a à Dieu d'avoir voulu élever dans son sein, et placer dans la lumière éternelle cet enfant qui avait à peine commencé à voir le jour. »

Le cas de M. Wallon de Beaupuis est tout différent : il a vu mourir successivement deux nièces, toutes deux religieuses de Port-Royal. En s'adressant à cet ami du monastère, l'abbesse éveille son attention sur la réception de la sœur des défuntes : « Croirez-vous, Monsieur, ce que vous allez apprendre, et qu'après ce que je vous ai mandé le jour de Pâques, que votre Nièce était passée *de hoc mundo ad Patrem*, je vais vous dire que votre Nièce vit parmi nous par une espèce de miracle qui égale la résurrection d'un mort? Au moins je ne doute pas que ce ne soit l'effet de la nouvelle vie où sont entrées ses deux saintes Sœurs qui sont mortes en si peu de temps, qui a attiré la troisième en leur place avec deux autres de ses compagnes que nous avons reçues aujourd'hui avec grande joie. Cela s'est fait d'une manière si extraordinaire, que l'on y voit clairement le doigt de Dieu (15). »

C'est trois ans plus tôt que mourut la duchesse de Longueville. La persécution contre Port-Royal recommençait. L'archevêque de Paris ne répondait pas à la demande que la Mère Angélique de Saint-Jean répétait de lui donner un nouveau confesseur. C'est pourquoi on avait regardé comme impossible cette translation que désiraient les trois religieuses en question. Il est donc naturel que la Mère s'en réjouisse tellement, si exagéré que paraisse le mot « miracle » et si plausible que soit la remarque de Jean Orcibal (16) qui reproche à la seconde Angélique son recours fréquent aux révélations sensibles de la Providence.

De toute façon, dans la situation qui s'aggrave et qui l'opprime, l'Abbesse est obligée de tourner ses yeux vers le monde où vivent ses correspondants et elle-même, et veut parfois y voir le doigt de Dieu qui indique l'erreur des hommes. Dans la lettre adressée à Mlle de Bagnols (17), ancienne

pensionnaire de Port-Royal et qu'elle ne cesse de considérer comme disciple favorite, la Mère cite en exemple, pour lui faire abandonner le monde, l'événement récemment survenu. Elle commence ici aussi par opposer la mort de Colbert à celle d'une Sœur converse et fait parallèle entre « ces grands comptes de tout le bien de la France qui a passé par les mains (du premier) » d'une part, et « un chapelet et trois images que (la dernière) a laissés pour tout bien en ce monde » d'autre part. Mais il va sans dire que c'est la dernière qui s'en est allée à Jésus-Christ ayant le cœur plein de foi et d'amour pour ses promesses.

« Il me semble, continue la Mère, que les Riches doivent profiter de semblables exemples, et vous êtes si avant dans mon cœur que vous êtes toujours la première qui se présente à mon esprit dans le désir que j'ai que vous vous réveilliez tout à fait à quelques coups de tonnerre, qui sont des voix de Dieu qui parlent à ceux dont il a préparé le cœur. En voilà de grands tout de suite ; la mort de la Reine, la chute du Roi, le péril où a été M. le Duc de Bourgogne, et la fin de M. Colbert. Qui peut se croire à couvert un moment de la puissance de Dieu et quelle folie d'oser l'irriter quand on est entre ses mains... ? »

Cette vision du monde où la vanité et l'orgueil aveuglent les hommes et les empêchent de s'apercevoir de la Providence de Dieu partout présente, nous rappelle les Oraisons funèbres de Bossuet. Mais il ne faut pas négliger que l'Abbesse de Port-Royal est aussi éloignée de l'éloquence somptueuse que de l'assurance en foi de ce grand prédicateur. Tout en croyant à « quelque dessein extraordinaire qu'a Dieu sur son couvent », elle ne peut pas se reposer dans la certitude. Comme le manifeste sa *Relation de Captivité*, elle éprouve plus que personne qu' « il n'y a pas de moment jusqu'à la mort où nous ne puissions déchoir de nos meilleures résolutions, et laisser éteindre le Saint-Esprit (18) ». Dirigée soit directement, soit indirectement par l'abbé de Saint-Cyran, elle suit la même voie que Blaise et Jacqueline Pascal, indiquée entre autres dans leur lettre du 5 novembre 1648 à Mme Périer : « Il faut continuellement faire de nouveaux efforts..., autrement on perdra la grâce qu'on pensera retenir (19) .»

C'est justement cette théorie du renouvellement qu'elle cherche à expliquer à sa manière dans la lettre CCLXXVII à M. Hermant (20). « Ce n'est pas tout fait quand on s'est soumis à Dieu de tout son cœur, l'on a encore à soumettre à la foi dans son cœur même bien des sentiments naturels qui revivent très souvent, et que l'image de la mort fait renaître autant de fois qu'elle se présente aux sens qui n'y sont pas accoutumés. Cela donne occasion de renouveler plusieurs fois un même sacrifice, et de représenter la nouvelle pâque des chrétiens qui s'immole tous les jours, quoiqu'elle ne l'ait été véritablement qu'une fois. »

L'image de la mort chez elle fait revivre la conscience de son indignité, et lui donne chaque fois l'occasion de renouveler le sacrifice, la résolution qu'elle a faite en quittant le monde.

Il ressort de ce rapide parcours de ses lettres de consolation que la Mère Angélique de Saint-Jean gardait en face de la mort une attitude rationnelle. On est obligé d'admettre certes que sa pensée religieuse ne s'y présente pas si solidement structurée ni si clairement attachée aux fondements théologiques que dans les lettres de Pascal sur la mort. Mais, formulée dans le cadre d'un échange de lettres intimes, elle est toujours à là portée de chaque correspondant et adaptée à la situation propre à celui-ci. De là, le caractère immédiat et pratique des conseils que donne la religieuse.

Cette simplicité apparente ne signifie pas la simplicité de la pensée, mais suppose certainement la foi profonde et solide basée sur des connaissances étendues de la théologie chrétienne. Alors, plus je cherche à pénétrer les idées de cette éminente moniale, plus s'accuse la conscience de mon incompetence, car il est indéniable que je suis né et que j'ai été élevé en-dehors du christianisme.

Néanmoins ce qui me touche au-dessus de la différence de culte et de culture entre elle et moi, c'est qu'elle tient toujours à bien mourir et que bien mourir est pour elle de bien vivre jusqu'au bout. Pour terminer, permettez-moi encore une citation. Elle écrit à Mme de Fontpertuis qui, excédée par sa lutte contre la maladie, ne veut plus manger :

« Il vous reste peut-être un grand chemin à faire, et les suites de cette maladie peuvent être longues, c'est pourquoi il ne faut pas que la nature se laisse abattre ; si elle nous manquait, les remèdes ne nous survivraient plus ; et quand on veut bien mourir attaché à la croix, il faut bien vouloir aussi porter la croix... (21) »

NOTES

(1) *Relation de Captivité* d'Angélique de Saint-Jean Amauld d'Andilly, avec une introduction de Louis Cognet, Gallimard, 1954, p. 8.

(2) Avec quel soin Mlle Gillet a copié ces 898 lettres, c'est vraiment de la calligraphie ! L'épistolière elle-même, au contraire, n'était pas toujours en état de bien soigner son écriture. Elle s'excuse en effet dans une lettre à son amie intime Mme de Fontpertuis : « Si j'écrivais toujours bien mal, vous vous apercevriez bien, ma très chère Sœur, que je l'ai fait en dormant. » (Lettre DCCLXXXIV. Les chiffres renvoient à la correspondance recueillie par Mlle Gillet.) C'est un cas exceptionnel (si occupée et fatiguée que soit cette religieuse) bien sûr, mais ses lettres autographes même ordinaires n'auraient certainement pas permis à l'étranger profane en graphisme que je suis un accès tellement facile. En témoignant ici ma reconnaissance pour le travail de Mlle Gillet, je dois préciser d'ailleurs que ma lecture dépend entièrement de ses transcriptions et de ses notes marginales.

(3) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Port-Royal*, Utrecht, 1742, t. III, p. 500.

(4) Lettre CCCCLXXIV du 25 mai 1879 au Pape Innocent XI ; Lettre CCXCVI du 23 avril 1675 à Mme de Fontpertuis, etc.

(5) Lettre LXXXIY du 29 juillet 1663 à Antoine Amauld ; Lettre CCXXI du 27 janvier 1672 à la Mère de Maurisse, etc.

(6) Lettre datée du 4 janvier 1677.

(7) Lettre du 24 et 25 juillet 1674 à Mme de Fontpertuis.

(8) Lettre du 6 août 1676 à la même.

(9) Lettre envoyée en novembre 1671 à la Mère de Maurisse.

(10) Biais Pascal, *Œuvres complètes*, Desclée de Brouwer, 1970, t. II, p. 861.

(11) Lettre CCLXXVI du 1^{er} octobre 1674 à une Dame ; *Mémoires d'Utrecht*, t. III, pp. 529-531.

(12) Lettre du 23 octobre 1674. Amauld d'Andilly mourut le 27 septembre.

(13) Lettre du 5 juin 1680.

(14) Lettre D XXVII du 23 avril 1680.

(15) Lettre DCL du 7 avril 1682.

(16) Jean Orcibal, *Saint-Cyran et le Jansénisme*, Bourges, 1961, p. 143.

(17) Lettre DCCCXLII du 7 septembre 1683.

(18) *Relation de Captivité*, p. 121.

(19) Pascal, *Œuvres complètes*, t. II, p. 697.

(20) Lettre du 13 octobre 1674.

(21) Lettre DCCLXXXV du 22 (?) mars 1683.